



SNCF - date d'envoi courrier et date paiement entre autre..

Par **Natura**, le **10/04/2010** à **22:25**

Bonsoir,

Voilà deux ans que je prend le train tous les jours avec un abonnement de travail mensuel. Au mois de janvier j'ai eu un oubli de porte-feuille, évidemment, ce jour là je me suis fait contrôler, donc amende, je n'avais pas de pièce d'identité sur moi. J'ai expliqué au contrôleur que j'ai bien acheté mon billet mensuel mais que c'était un oubli. Il me dit qu'il fallait que je signe son papier, de me rendre au guichet avec mon abonnement et ce papier et que je n'aurais pas à payer mon amende. Un peu naïve j'ai signé une amende de 64€. Je vais au guichet le soir même, on m'envoie sur les roses en me disant d'écrire au service recouvrement et d'expliquer mon cas. J'envoie un courrier (que vous trouverez en bas de ce message) avec une attestation de mon employeur et mon billet (avec la date d'achat dessus). J'ai donc reçu un courrier me disant que j'avais 15 jours pour payer mes 64 € ou en donnant une attestation de mon employeur validée par la SNCF, forcément je n'en ai pas (courrier daté du 29/03) mais envoyé le 7/04 et reçu aujourd'hui soit le 10/04!!

Comme je n'ai pas d'attestation validée par la SNCF, **je vais payer mon amende. Mais je me demande si déjà ils ont le droit de me demander de payer 15 jours plus tard, et aussi, s'ils ont vraiment le droit de me demander une attestation validée par la SNCF, car leur billets de travail mensuel sont en vente libre.**

Forcément je suis aussi en rage de recevoir ce courrier, déjà parce que je suis déjà à découvert mais aussi car ça fait 4 jours que je subis leur grève (sans parler des retards, au moins une fois par semaine...)

"Vous trouverez ci-joint mon attestation de travail ainsi que mon abonnement de travail acheté le 04 janvier 2010.

En effet, le 21 février 2010, lors d'un contrôle je me suis aperçue que j'avais oublié mon portefeuille avec mon titre de transport à l'intérieur. Voilà maintenant deux ans que je prends un abonnement de travail afin de me rendre chez mon employeur et je n'ai jamais eu de soucis.

J'ai précisé en toute bonne foi au contrôleur que j'avais bien acheté mon billet mais que je l'avais oublié, il m'a expliqué que je devais aller au guichet afin de ne pas payer l'amende, mais au guichet on m'a dit de vous envoyer mon titre de transport ainsi que mon attestation de

travail.

Etant en situation précaire avec de faible revenu, je vous serais extrêmement reconnaissante d'accepter mon oubli.

Vous remerciant par avance,....."